

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE À 400 000 VOLTS ENTRE AVELIN ET GAVRELLE

[www.rte-ligne-avelingavrelle.com](http://www.rte-ligne-avelingavrelle.com)

## sommaire

### Dossier

La poursuite du projet, une décision éclairée

### Repères

Rappel : le projet en bref  
Les grandes étapes du projet  
L'équipe projet

#### ZOOM

> **18 mois**  
de consultation du débat public à l'enquête publique

Le débat public :

- > **1 100** participants
- > **200** questions posées
- > **16** cahiers d'acteurs
- > **13** engagements RTE



## Une nouvelle phase de dialogue s'engage

Dans la continuité du débat public clos en février, une phase importante de concertation s'ouvre désormais autour de la reconstruction de la ligne existante à 400 000 volts Avelin-Gavrelle.

Le débat public a permis à RTE d'éclairer sa décision à la lumière des arguments du public et des acteurs locaux. En effet, ils ont pu exprimer à cette occasion leurs préoccupations et partager des informations utiles sur les enjeux des territoires dans lesquels nous vivons.

La concertation qui démarre durera environ 18 mois pour qu'ensemble nous construisions un projet avec et pour le territoire.

Aussi, je m'engage à conformer les choix et les actions de RTE aux principes du service public, de l'intérêt général et du développement durable, valeurs que vous partagez, j'en suis sûr.

Je vous invite dès maintenant à vous rendre sur le site Internet pour en savoir plus sur la façon dont vous pourrez contribuer à cette réflexion collective.

Ce premier journal vous est destiné. Il sera publié périodiquement tout au long du projet.

Jean-Louis Carlier,  
Directeur de projets RTE,  
Délégué développement durable

# La poursuite du projet,



## Les enseignements du débat public

Le débat public sur le projet de reconstruction de la ligne à 400 000 volts entre les postes d'Avelin et de Gavrelle s'est déroulé du 12 octobre 2011 au 13 février 2012. Dans son bilan publié le 29 mars 2012, la Commission nationale du débat public (CNDP) en a retiré les enseignements suivants :

### Santé et paysage, des enjeux majeurs

Le projet a soulevé des inquiétudes fortes de la population, notamment sur les risques d'impacts sanitaires liés à l'exposition aux champs électriques et magnétiques. La question de la préservation du cadre de vie et l'impact sur les paysages a été également soulevée, en particulier dans la Pévèle.

### Des lignes souterraines, une demande récurrente

Le débat public a été aussi l'occasion pour RTE d'entendre les attentes fortes de la population concernant l'enfouissement des lignes électriques.

### Une agriculture à protéger

Qu'il s'agisse des impacts sur le bétail, de l'emprise des pylônes sur les sols, de l'impact du chantier sur les terres, les acteurs agricoles ont exprimé des attentes fortes et une réponse à la hauteur des enjeux.

### Une information et une participation jugées insatisfaisantes

Des insatisfactions se sont exprimées sur la durée du débat public, jugée trop courte pour que le plus grand nombre puisse prendre pleinement connaissance du projet, ainsi que sur la répartition des temps de parole.

### Une meilleure connaissance des territoires

Le débat a enfin permis à RTE de compléter sa connaissance sur différents projets en cours comme, par exemple, les éoliennes du Douaisis, le classement du domaine d'Assigny, l'existence d'une antenne TDF à Camphin-en-Carembault, le projet sur la zone de S<sup>te</sup> Henriette ou encore la candidature du Bassin minier à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

## Les engagements de RTE lors du débat public

Prenant en compte les attentes et les inquiétudes du public et des acteurs locaux, RTE a pris, dès la réunion de clôture du débat public, **13 engagements** :

### Santé

- ▶ Aucun surplomb d'habitations par la nouvelle ligne.
- ▶ Amélioration du tracé existant en s'éloignant, lorsque c'est possible, des habitations.
- ▶ Création d'un groupe de travail sur la question de la santé humaine.

### Paysage & patrimoine

- ▶ Lancement d'une étude sur de nouvelles formes de pylônes pour améliorer l'esthétique et l'insertion paysagère des nouvelles lignes aériennes, en particulier pour la zone de la Pévèle.
- ▶ Sur le projet de candidature du Bassin Minier Uni au patrimoine mondial de l'Unesco : évaluation des incidences de la ligne actuelle, des deux variantes envisagées et des autres lignes RTE présentes sur le territoire.
- ▶ Réalisation d'une étude paysagère sur la Pévèle par des paysagistes et des architectes-urbanistes régionaux en utilisant des moyens informatiques de simulation.

### Faune & Flore

- ▶ Définition, avec les ornithologues régionaux, de mesures de prévention de la mortalité de oiseaux en amont de la conception de la future ligne.
- ▶ Adoption de mesures destinées à renforcer la biodiversité le long du fuseau retenu.

### Agriculture

- ▶ Insertion d'un volet agriculture dans l'étude d'impact avec l'appui des spécialistes de cette question.
- ▶ Elaboration avec les représentants du monde agricole d'une convention locale pour prendre en compte les spécificités agricoles du territoire concerné par le passage de la ligne.
- ▶ Suppression de tout impact sur les bâtiments d'élevage (traitement préventif des courants parasites).
- ▶ Réalisation d'une étude des sols préalable au chantier.

### Les mesures compensatoires

- ▶ RTE s'est engagé à ce qu'elles soient définies de manière concertée et mises en œuvre dès la construction de la nouvelle ligne.
- ▶ Par ailleurs, RTE propose que des tronçons de lignes, inférieures à 400 000 volts, soient enterrés au titre des mesures compensatoires.

**RTE s'engage dès à présent à organiser, deux ans après la mise en service, une réunion publique pour faire le point sur la mise en œuvre de ses engagements.**



# une décision éclairée

## Un projet qui se construira dans la concertation

### La décision de RTE

Par sa décision rendue publique le 22 juin, le directoire de RTE confirme l'opportunité de créer une ligne aérienne à 400 000 volts d'une longueur de 30 km environ, à double circuit, entre les postes d'Avelin et de Gavrelle. Cette reconstruction s'accompagnera du démontage de la ligne aérienne à 400 000 volts Avelin-Gavrelle à simple circuit existante.

Comme il s'y était engagé pendant le débat public, RTE va poursuivre le dialogue avec les collectivités, les acteurs socio-économiques, les professionnels, le monde associatif, le public et les riverains. En effet, un dispositif d'information et de participation du public permettra au plus grand nombre de s'informer et aussi de s'exprimer sur le contenu du projet en cours d'élaboration.

### Les principes guidant RTE pour la concertation

Pour faire en sorte que la concertation initiée par RTE soit un processus utile à tous et pour garantir un dialogue de qualité, RTE s'engage à :

- Demander la nomination, auprès de la CNDP, d'un garant indépendant et neutre qui veillera à la qualité de la concertation.
- Diffuser une information complète, sincère et pédagogique sur le projet (justification, caractéristiques, impacts, système de surveillance et de contrôle...) qui facilite le débat et le partage des connaissances.
- Conduire le projet et l'information sur le projet sous le regard d'une pluralité d'expertises techniques, scientifiques, économiques et sociales.
- Apporter des réponses à toutes les questions posées par les différentes parties prenantes.
- Sous le regard du garant, établir des comptes-rendus des réunions de concertation ainsi qu'un bilan de la concertation, qui seront pris en compte pour la mise au point du projet et rendus publics.
- Actualiser régulièrement, pour tous, les étapes et le calendrier du projet.

### ZOOM

#### Des études pour une fine connaissance du territoire

RTE confie à des experts locaux la réalisation d'études visant à affiner la connaissance du territoire de la future ligne.

L'ensemble de ces différentes études sera enrichi grâce à la concertation et synthétisé au sein de l'étude d'impact.

## Les modalités de concertation envisagées

En accord avec le garant, RTE proposera des réunions avec les acteurs locaux et le public, ainsi que des permanences en mairie et des supports d'information. Ces modalités viendront compléter la concertation réglementaire menée sous l'égide du préfet qui associera les services de l'Etat, les élus, les organismes socio-professionnels, les associations et RTE. Intégrant les remarques et propositions issues de la concertation avec le public, cette concertation réglementaire aura pour objectif de délimiter l'aire d'étude puis le fuseau de moindre impact.

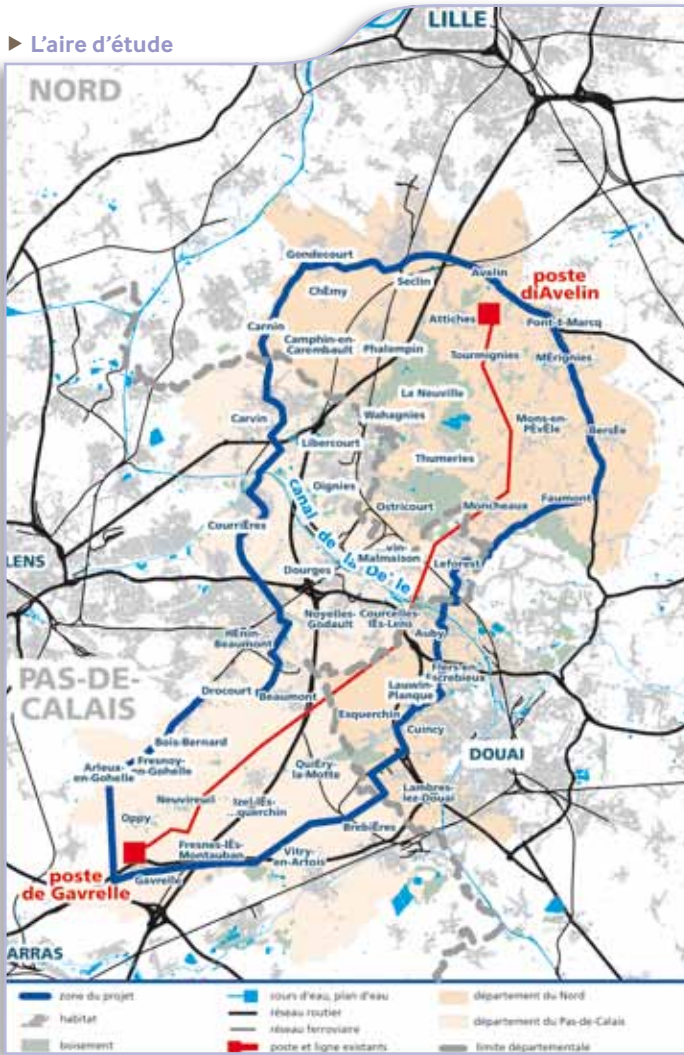
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du projet [www.rte-ligne-avelingavrelle.com](http://www.rte-ligne-avelingavrelle.com)

Patrimoine du bassin minier



Repères

► L'aire d'étude



Rappel : le projet en bref

- **L'enjeu du projet** : construite en 1963, la ligne électrique actuelle constitue un maillon faible au sein du réseau 400 000 volts du nord de la France. Elle est, en effet, l'une des dernières lignes à simple circuit. Aujourd'hui, elle n'est plus adaptée pour supporter l'augmentation importante des flux d'électricité régionaux et transfrontaliers. Cette fragilité met en danger le réseau local. A court terme, des pannes risquent de se produire de plus en plus souvent.
- **La solution proposée** : pour renforcer la capacité de transit de la ligne et pour garantir l'avenir, RTE propose comme solution de reconstruire la ligne aérienne en double circuit. Ceci permettra de passer de 1500 à 4600 mégawatt. Ensuite, la ligne actuelle à un circuit sera entièrement démontée. Cette solution présente la meilleure réponse aux besoins, avec une moindre empreinte sur l'environnement et un coût acceptable pour la collectivité.
- **Le bénéfice attendu** : ce projet concourra à l'équilibre général du réseau et apportera des possibilités supplémentaires d'échanges interrégionaux et transfrontaliers. Il favorisera les échanges européens d'énergies, notamment d'origine renouvelables, dans la transition énergétique en cours, la mutualisation des moyens de production et l'optimisation de leur utilisation. Au niveau local, elle permettra de garantir l'alimentation électrique des agglomérations de Lille et d'Arras et offrira une meilleure capacité d'accueil pour de nouvelles activités économiques.



Paysage de l'Arrageois

Les grandes étapes du projet



- \* Déclaration d'utilité publique
- \*\* Autorisations de faire les travaux :
  - Permis de construire
  - Approbation de projet d'ouvrage
  - Conventions amiables de servitude

L'équipe projet

Vos contacts RTE :



De gauche à droite :  
**Jean-Louis Carlier**, directeur de projets  
**Christine Lombard**, chargée de concertation  
**Sébastien Ruffin**, chef de projets

Nous écrire

Par email : [ligne-avelingavrelle@rte-france.com](mailto:ligne-avelingavrelle@rte-france.com)  
 Par courrier :  
 RTE Nord Est  
 Projet Avelin-Gavrelle  
 Pôle Services en Concertation  
 62 rue Louis Delos- TSA 51010  
 59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX